

21 décembre 2022

20 % de Velib' en plus pour sécuriser le service jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024

Mobilisés depuis le début d'année sur les insuffisances de la qualité du service rendu aux usagers de Vélib' Métropole, les élus du SAVM annoncent le déploiement de plus de 3 000 Vélib' supplémentaires d'ici aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Cette augmentation de près de 20 % du parc bénéficiera à tous les usagers en diminuant la fréquence d'utilisation de chaque vélo et en améliorant leur répartition sur l'ensemble du réseau. En parallèle, une remise à plat du modèle économique du service sera engagée dès le début de l'année 2023 pour assurer la pérennité et la qualité du premier service de vélos en libre-service en station du monde.

3000 Velib' supplémentaires pour une meilleure qualité de service

Début 2022, les élus du SAVM exprimaient leur préoccupation vis-à-vis de la qualité du service public Velib' Métropole. Des vélos en trop faible nombre, dans un état insuffisant et mal répartis sur le territoire couvert par Vélib', tel était le diagnostic posé par le Syndicat, largement partagé par les usagers du service.

Cette inquiétude a été prise en compte par l'entreprise prestataire de Vélib', Smovengo, qui a confirmé il y a quelques jours la commande de plus de 3 000 Vélib' supplémentaires qui seront déployés d'ici 2024. Le nombre de vélos était la priorité immédiate du Syndicat, ce paramètre irriguant tous les autres aspects de la qualité du service. 3 000 Vélib' en plus, soit 20 % du parc actuel, c'est une fréquence d'utilisation de chaque vélo qui diminue et une répartition des vélos mieux assurée sur l'ensemble des stations. C'est aussi un parc conforme au nombre de vélos attendu par les élus depuis 2018.

Vélib' Métropole au cœur du dispositif de mobilité des JOP 2024

« Vélib', le plus grand service de vélos en libre-service en station du monde, ne pouvait pas être absent des Jeux de 2024 », explique Sylvain Raifaud, Président du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole. « Et pour être au rendez-vous des JOP, il fallait d'abord garantir un nombre suffisant de vélos à tous les usagers actuels du réseau. L'entreprise Smovengo et ses actionnaires ont entendu cet argument et nous nous en réjouissons ! »

Durant les Jeux, le Syndicat étudie plusieurs dispositifs, notamment la création sur les sites olympiques de stations éphémères pouvant accueillir plusieurs centaines de vélos, comme cela a été le cas pendant les trois jours du festival Solidays en juin dernier. L'objectif est que Vélib'

puisse contribuer à l'atteinte d'une part modale d'usage du vélo pour la desserte des sites olympiques de 10 %, sans pénaliser ses usagers habituels et tout en desservant également les sites touristiques, qui seront davantage fréquentés pendant cette période.

Une remise à plat du modèle économique du service Velib'

L'audit du service Velib' Métropole, lancé depuis le printemps 2022 par le SAVM, doit durer jusqu'au début de l'année 2023. L'objectif est de mettre en lumière les défauts du système actuel, notamment de son modèle économique, et de les corriger pour assurer le bon fonctionnement du service jusqu'en 2032, date de fin du marché qui lie le SAVM au prestataire de Vélib', Smovengo.

Des décisions seront prises en 2023 et 2024. *« Aucun tabou ne doit exister, tous les aspects doivent être étudiés : le financement du service, le nombre de stations, la part des Velib' électriques, etc. »*, indique Sylvain Raifaud, président du SAVM.

A propos de Velib' Métropole

Avec près de 1450 stations réparties dans 61 communes de la métropole du grand Paris soit un territoire couvert de 450 km², Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 390 000 abonnés et ses plus de 600 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Depuis 2018, la Métropole du grand Paris accompagne financièrement le développement du service.